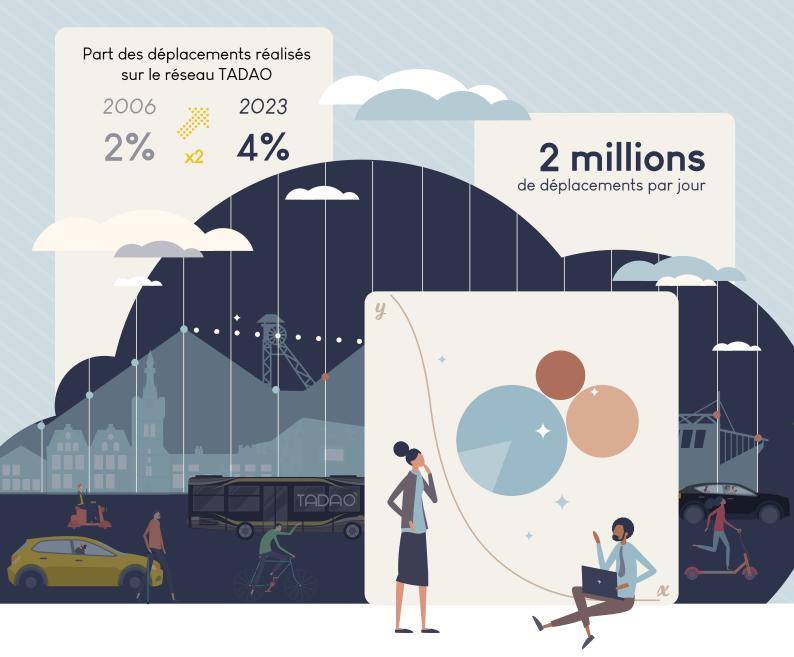


Enquête Mobilités 2023

Les résultats

















SOMMAIRE

| Contexte de l'enquête | 4-5 |
|--|-----|
| Mode d'emploi de l'enquête | 6 |
| Mobilité moyenne par personne | 7 |
| Principaux déplacements : flux, modes et motifs | 8-9 |
| Distance et temps de déplacement | 10 |
| Zoom sur le week-end | 10 |
| Repères de la mobilité sur le territoire | 11 |

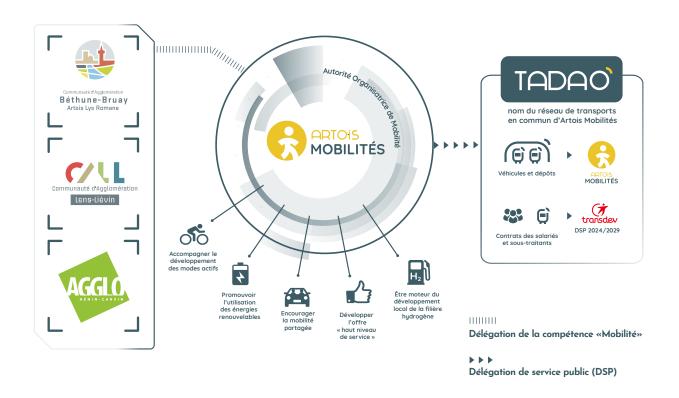


ARTOIS MOBILITÉS: QUI SOMMES NOUS?

En 2003, les agglomérations de Lens-Liévin, Henin-Carvin et Béthune-Bruay ont délégué leur compétence «transport» à un syndicat mixte créé pour l'occasion : le syndicat mixte des Transports Artois Gohelle (SMT AG). Ce dernier avait pour mission principale de mettre en place un réseau de transport en commun unique sur les trois agglomérations. C'est ainsi qu'en 2005 est né le réseau TADAO.

Les compétences et missions du SMT AG ayant évolué au cours des années il est devenu, depuis 2022, Artois Mobilités. Au-delà des transports en commun, Artois Mobilités est compétent aujourd'hui sur l'ensemble des politiques de mobilités à l'échelle de ses trois agglomérations membres.

Artois Mobilités est la 7^e autorité organisatrice de la mobilité en France avec près de 650 000 habitants desservis. Le réseau TADAO s'étend sur 150 communes et près de 1 000 km².



Contexte de l'enquête

QU'EST-CE QU'UNE ENQUÊTE MOBILITÉS ?

L'enquête mobilités sert à mieux connaître la façon dont se déplacent les habitants. Les informations recueillies ont pour but de mesurer l'évolution des pratiques (la marche, l'usage du vélo, de la voiture, des transports en commun...) afin de mieux organiser la mobilité sur notre territoire (circulation routière, stationnement, lignes de bus ...).

Grâce à l'identification des besoins des habitants, les équipes d'Artois Mobilités et ses partenaires peuvent travailler à améliorer les solutions mobilités pour le territoire.



3 230 ménages en face à face (en moyenne 2 personnes par ménage)

Le passage de l'enquêteur a été précédé de l'envoi d'un courrier.

Cela concernait tous les membres du foyer âgés de 5 ans et plus.

4 200 personnes par téléphone

Une ou deux personnes ont été enquêtées par foyer.

UNE ENQUÊTE MOBILITÉS CERTIFIÉE MENÉE EN PARTENARIAT



Cette enquête mobilités a été menée en conformité avec la méthodologie du CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), établissement public sous la tutelle de l'Etat.

Pilotée par Artois Mobilités, l'enquête a été réalisée en partenariat avec plusieurs acteurs institutionnels et techniques : les agglomérations de Lens-Liévin, Henin-Carvin et Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, les services de l'Etat et l'agence d'urbanisme de l'Artois.

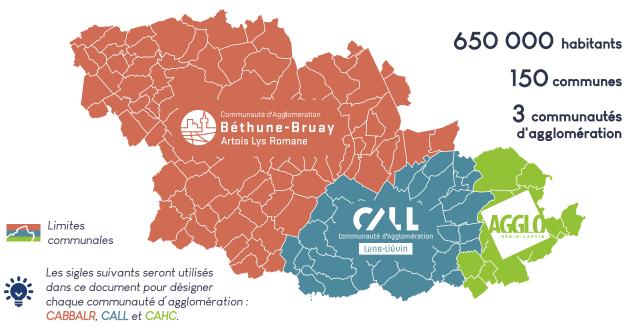


Mode d'emploi de l'enquête

Cette enquête mobilités d'envergure a été menée par Artois Mobilités, de janvier à mai 2023 sur les trois communautés d'agglomération et leurs 150 communes, pour recenser précisément les déplacements quotidiens des habitants du territoire.

OBJECTIF : mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants du territoire en semaine et le week-end pour mieux organiser la mobilité de demain.

BASSIN DE DÉPLACEMENTS ÉTUDIÉ:

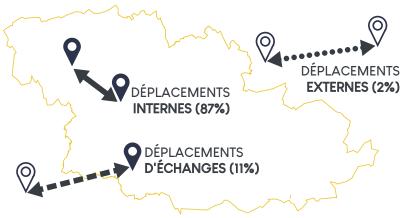








RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS:

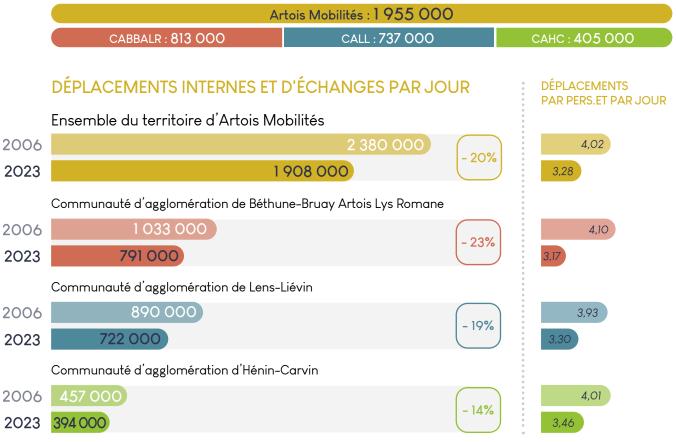


Exemple :

« Je sors du territoire pour rejoindre mon travail le matin (déplacement d'échanges) et durant la pause déjeuner, je prends le bus pour rejoindre un restaurant (déplacement externe). »

Mobilité moyenne par personne

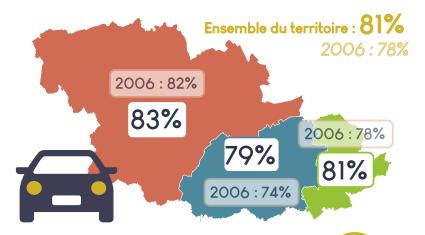
ENSEMBLE DES DÉPLACEMENTS DES HABITANTS PAR JOUR





On constate une **baisse du nombre de déplacements** effectués par les habitants <u>à l'intérieur</u> du territoire d'Artois Mobilités : 2,3 millions en 2006 contre 1,9 millions aujourd'hui. Ainsi, en 2006 un habitant se déplaçait en moyenne 4 fois par jour, contre 3,2 fois en 2023. Ce phénomène concerne l'ensemble de la France et peut s'expliquer par différentes tendances : vieillissement de la population, développement du télétravail et du e-commerce, etc.

TAUX DE MOTORISATION PAR MÉNAGE



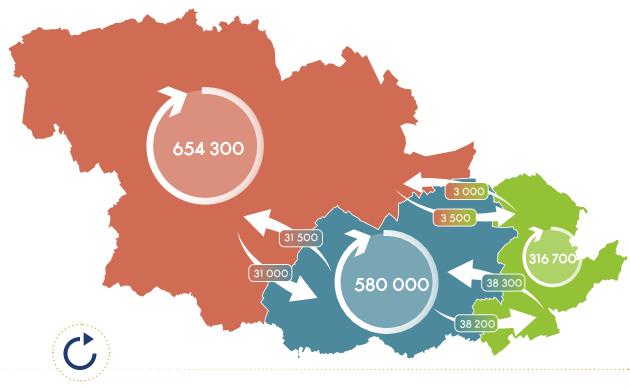
En 2023, environ 8 ménages sur 10 disposent au moins d'un véhicule. Il y a plus de voitures aujourd'hui sur le territoire d'Artois Mobilités qu'en 2006. Mais cette moyenne peut masquer d'importantes différences entre les secteurs.



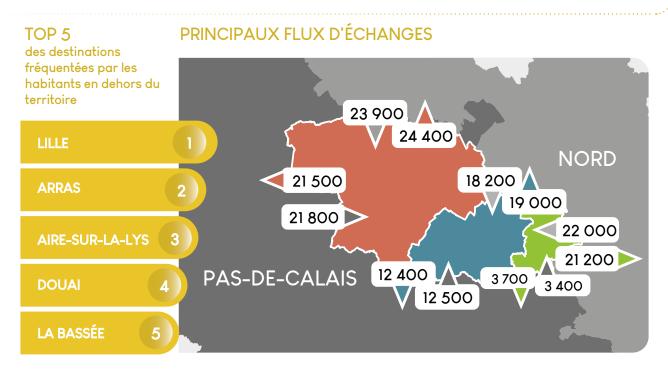
Principaux déplacements :

Flux, modes et motifs

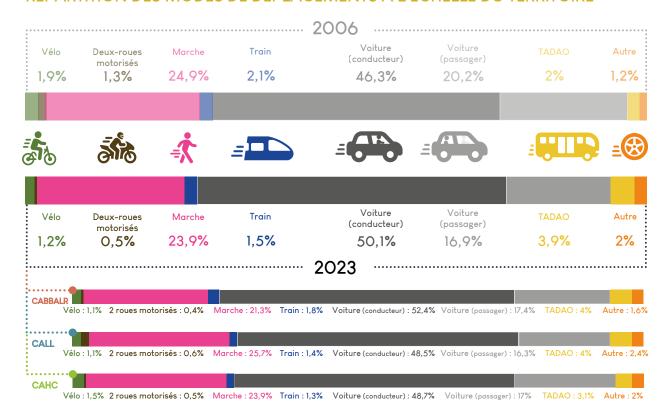
PRINCIPAUX FLUX DE DÉPLACEMENTS INTERNES AU TERRITOIRE D'ARTOIS MOBILITÉS



Les habitants se déplacent en **grande majorité à l'intérieur du territoire** d'Artois Mobilités. Les déplacements d'échanges avec les territoires voisins représentent 1 déplacement sur 10. Ce sont ceux dont les points de départ et d'arrivée se trouvent pour l'un à l'intérieur du périmètre et pour l'autre à l'extérieur. Les déplacements dont les points de départ et d'arrivée se trouvent à l'extérieur du périmètre représentent moins de 2% des déplacements.

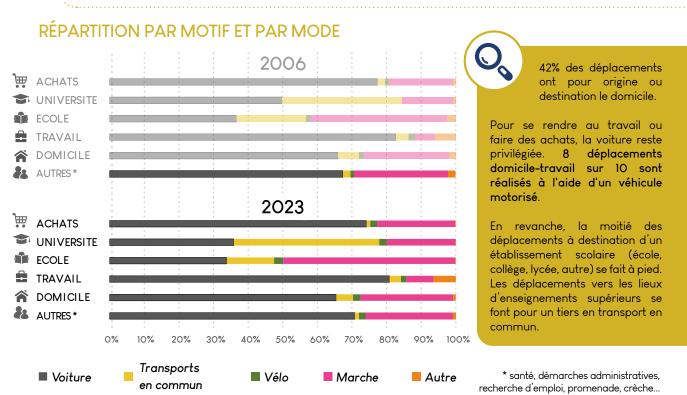


RÉPARTITION DES MODES DE DÉPLACEMENTS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE





La voiture reste le mode de transport le plus utilisé en 2023 (un peu moins de 7 déplacements sur 10) et l'autosolisme progresse car on observe une baisse de la part des déplacements en voiture en tant que passager. Cela est lié en partie à l'augmentation du nombre de véhicules disponibles par foyer (Cf. page 7). La marche à pied et l'usage du vélo stagnent, voire diminuent légèrement par rapport à 2006. A l'inverse, le recours aux bus urbains Tadao a doublé entre 2006 et 2023, ce qui révèle une véritable dynamique de la fréquentation des transports en commun.



DISTANCE ET TEMPS DE DÉPLACEMENT

DISTANCE ET DURÉE MOYENNE / DÉPLACEMENT





On observe une augmentation de la distance et de la durée moyenne d'un déplacement réalisé sur le territoire d'Artois Mobilités. Les habitants se déplacent donc moins, mais effectuent des trajets plus longs de 1,3 kilomètres et de 2 minutes supplémentaires par rapport à 2006.

DISTANCE ET TEMPS MOYENS DE DÉPLACEMENTS PAR PERSONNE ET PAR JOUR

En moyenne, un habitant du territoire parcourt 13 kilomètres par jour et consacre 38 minutes par jour à se déplacer. Il existe bien sûr des disparités entre les territoires, les habitants des centres-villes se déplaçant moins loin que ceux résidant dans les zones peu denses ou rurales.



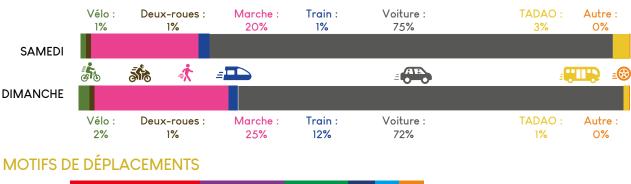
ZOOM SUR LE WEEK-END

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS PAR PERSONNE PAR JOUR



Le week-end, le nombre de déplacements diminue et les habitants utilisent davantage la voiture. Le samedi, les habitants se déplacent avant tout pour faire leurs courses. Ce jour-là, seuls 7% des déplacements concernent le motif travail. En revanche, les modes actifs (marche et vélo) sont plus pratiqués le dimanche en lien avec les loisirs et les visites qui représentent plus de la moitié des déplacements.

MODE DE DÉPLACEMENTS





Repères de la mobilité sur le territoire

Légende:









NOMBRE DE DÉPLACEMENTS PAR JOUR

1954665

812 564 737 147 404 954

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS PAR PERSONNE ET PAR JOUR

3.28

3.30

3.46

DISTANCE ET DURÉE MOYENNE PAR JOUR ET PAR PERSONNE

13 km 38 min

15 km 39 min

12 km 37 min 12 km 39 min

PART DES IMMOBILES

16.8 %

18.6%

16.4%

OCCUPATION DES VÉHICULES



1,44 pers./voiture pour l'ensemble des trajets

contre 1,03 pour les trajets domicile-travail

EVOLUTION DE LA PART MODALE



+2pt

+1,8pt

**PARTS MODALES SYNTHETIQUES **

MODES MOTORISES (VOITURE + MOTO)

67,6%

70.1%

65,3%

66,1%

TRANSPORTS EN COMMUN (TADAO+TRAIN)

5,4%

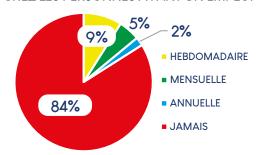
5,4%

MODES ACTIFS (MARCHE+VÉLO)

22.4%

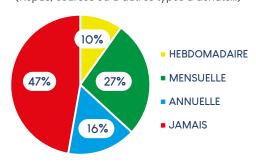
26.8%

FRÉQUENCE DE RECOURS AU TÉLÉTRAVAIL CHEZ LES PERSONNES AYANT UN EMPLOI

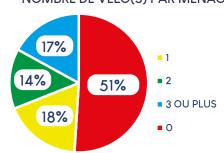


FRÉQUENCE D'UTILISATION DES APPLICATIONS DE LIVRAISON

(Repas, courses ou d'autres types d'achats...)



NOMBRE DE VÉLO(S) PAR MÉNAGE



ADJECTIFS DONNÉS PAR LES PARTICIPANTS DE L'ENQUÊTE POUR DÉCRIRE CHAQUE MODE DE DÉPLACEMENT









Enquête Mobilités 2023

Les résultats



